



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-114184>

Département(s) de publication : **64, 65, 31, 33, 32, 40**

Annonce n° **24-114184**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes du Pays de Nay

Correspondant : M. Barrau Cyril, Communauté de Communes du Pays de Nay

Adresse : 250 Rue Monplaisir, 64800 Benejacq

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.paysdenay.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE PRODUCTION AU PÔLE AÉROPOLIS A ASSAT

Lieu d'exécution et de livraison : Parcelle ZH 137 à Assat, 64510 Assat

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Dans le cadre d'un projet de technocentre sur AEROPOLIS, la CCPN souhaite construire un atelier de fabrication / conception / prototypage à destination de location à des entreprises sur la parcelle ZH 137 à ASSAT.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Voir l'article 2.2 du Règlement de la Consultation

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : La preuve de l'inscription du candidat au tableau régional de l'ordre des architectes (ou équivalent si le candidat est établi dans un autre Etat et autorisé à exercer en France)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Déclaration sur l'honneur attestant n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur Technique : 60%
- Prix des Prestations : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/11/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-15

Renseignements complémentaires : Le candidat s'il se présente seul, ou le groupement de candidat, devra justifier disposer au minimum des compétences suivantes : En architecture (avec la preuve d'une inscription à l'ordre des architectes (ou équivalent si le candidat est établi dans un autre État) et autorisé à exercer en France, et une copie du diplôme) sachant que l'architecte sera obligatoirement le mandataire de l'équipe de maîtrise d'oeuvre auprès du maître d'ouvrage ; En ordonnancement, pilotage et coordination. Le coût prévisionnel des travaux est fixé à 550 000,00 euro(s) HT. Objectif de livraison : Automne 2025 Pour plus de détail sur les critères de jugement, voir l'article 8.2 du Règlement de la Consultation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=594522&orgAcronyme=s6o64>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=594522&orgAcronyme=s6o64>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=594522&orgAcronyme=s6o64>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=594522&orgAcronyme=s6o64>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/10/2024